

Résumé des caractéristiques du produit pour un produit biocide

Nom du produit: ShampouxProtect

Type(s) de produit: TP19 - Répulsifs et appâts

Numéro de l'autorisation: BE2017-0041

Numéro de référence de l'autorisation R4BP 3: BE-0017765-0000

Table des matières

Informations administratives	1
1.1. Noms commerciaux du produit	1
1.2. Titulaire de l'autorisation	1
1.3. Fabricant(s) des produits biocides	1
1.4. Fabricant(s) de(s) la substance(s) active(s)	1
2. Composition et formulation du produit	2
2.1. Informations qualitatives et quantitatives sur la composition du produit biocide	2
2.2. Type de formulation	2
3. Mentions de danger et conseils de prudence	2
4. Utilisation(s) autorisée(s)	3
5. Conditions générales d'utilisation	5
5.1. Consignes d'utilisation	5
5.2. Mesures de gestion des risques	6
5.3. Indications spécifiques relatives aux effets directs ou indirects, les instructions de premiers secours et les mesures d'urgence pour protéger l'environnement	6
5.4. Consignes pour une élimination sûre du produit et de son emballage	6
5.5. Conditions de stockage et durée de conservation du produit dans des conditions normales de stockage	6
6. Autres informations	6

Informations administratives

1.1. Noms commerciaux du produit

ShampooxProtect

1.2. Titulaire de l'autorisation

Nom et adresse du titulaire de l'autorisation	Nom	Laboratoria Qualiphar N.V./S.A.
	Adresse	Rijksweg 9 2880 Bornem Belgique
Numéro de l'autorisation	BE2017-0041	
Numéro de référence de l'autorisation R4BP 3	BE-0017765-0000	
Date de l'autorisation	29/03/2017	
Date d'expiration de l'autorisation	06/04/2027	

1.3. Fabricant(s) des produits biocides

Nom du fabricant	Cosmade BVBA
Adresse du fabricant	Impulsstraat 3A 2220 Heist-op-den-Berg Belgique
Emplacement des sites de fabrication	Belcofill BVBA Impulsstraat 7 2220 Heist-op-den-Berg Belgique

1.4. Fabricant(s) de(s) la substance(s) active(s)

Substance active	1320 - Éthyl butylacetylaminopropionate
Nom du fabricant	Merck S.L.U.
Adresse du fabricant	Calle Maria de Molina, 40 28006 Madrid Espagne
Emplacement des sites de fabrication	Polígono Merck 08100 Mollet del Vallés, Barcelona Espagne
Substance active	1320 - Éthyl butylacetylaminopropionate
Nom du fabricant	Merck KGaA
Adresse du fabricant	Frankfurter Straße 250 64293 Darmstadt Allemagne
Emplacement des sites de fabrication	Polígono Merck 08100 Mollet del Vallés, Barcelona Espagne

2. Composition et formulation du produit

2.1. Informations qualitatives et quantitatives sur la composition du produit biocide

Nom commun	Nom IUPAC	Fonction	Numéro CAS	Numéro CE	Teneur (%)
Éthyl butylacetylaminopropionate		Substance active	52304-36-6	257-835-0	20

2.2. Type de formulation

AL - Liquide destiné à être utilisé sans dilution

3. Mentions de danger et conseils de prudence

Mention de danger	Liquide et vapeurs inflammables. Provoque une sévère irritation des yeux.
--------------------------	--

Conseils de prudence

<p>En cas de consultation d'un médecin, garder à disposition le récipient ou l'étiquette.</p> <p>Tenir hors de portée des enfants.</p> <p>Tenir à l'écart de la chaleur, des surfaces chaudes, des étincelles, des flammes nues et de toute autre source d'inflammation. Ne pas fumer.</p> <p>Se laver les mains soigneusement après manipulation.</p> <p>EN CAS DE CONTACT AVEC LES YEUX: Rincer avec précaution à l'eau pendant plusieurs minutes. Enlever les lentilles de contact si la victime en porte et si elles peuvent être facilement enlevées. Continuer à rincer.</p> <p>Éliminer le récipient dans / le contenu conformément aux dispositions nationales/régionales en vigueur.</p>

4. Utilisation(s) autorisée(s)

4.1 Description de l'utilisation

Utilisation 1 - Spray pour repousser les poux (grand public)

Type de produit	TP19 - Répulsifs et appâts
Le cas échéant, description exacte de l'utilisation autorisée	Répulsif
Organisme(s) cible(s) (y compris stade de développement)	Nom scientifique: Pediculidae: Nom commun: Human head louse Stade de développement: Adultes
Domaine d'utilisation	Intérieur A l'intérieur dans des endroits bien ventilés ShampooProtect est un produit répulsif prêt à l'utilisation qui prévient la ré-infestation par les poux (<i>Pediculus humanus capitis</i>) uniquement après un traitement pédiculicide. Il doit être appliqué sur les cheveux, sur la nuque et derrière les oreilles.
Méthode(s) d'application	Méthode d'application: Pulvérisation Description détaillée: Le produit prêt à l'emploi est un spray en pompe qui est pulvérisé directement sur les cheveux.
Taux et fréquences d'application	Taux d'application: Adultes : jusqu'à 1,05 g de produit ou env. 9 pulvérisations par application ; enfants entre 0 et 11 ans : 0,5 g ou env. 4 pulvérisations par application Dilution (%): Prêt à l'emploi (aucune dilution nécessaire) Nombre et fréquence des applications: Produit sans rinçage prêt à l'emploi Fréquence d'application : ShampooProtect est prévu pour être utilisé afin de prévenir la ré-infestation par les poux (<i>Pediculus humanus capitis</i>) uniquement après un traitement pédiculicide. Renouveler l'application après avoir lavé les cheveux et au plus tard après 2 jours.

	<p>Dose par application:</p> <ul style="list-style-type: none"> • Adultes : jusqu'à 1,05 g de produit ou env. 9 pulvérisations par application. • Enfants entre 0 et 11 ans : 0,5 g ou env. 4 pulvérisations par application <p>Le produit est généralement appliqué une seule fois par jour. En cas de renouvellement de l'application, respecter le nombre d'application maximum permis par jour:</p> <ul style="list-style-type: none"> • Adultes et enfants de plus de 1 an : 3 fois par jour. • Enfants entre 0 et 1 an : 2 fois par jour. <p>Lorsque le produit biocide est appliqué sur les enfants de moins de 11 ans, le produit doit être appliqué par un adulte.</p>
Catégorie(s) d'utilisateurs	Grand public (non professionnel)
Dimensions et matériaux d'emballage	<p>Bouteille, plastique : PEHD, ≥25.0 - ≤250.0 mL</p> <p>Le flacon est fermé par une tête de pompe recouverte par un capuchon.</p>

4.1.1 Consignes d'utilisation spécifiques

<p>Vérifier l'absence de poux. Utiliser d'abord un pédiculicide.</p> <p>Appliquer uniformément le produit sur cheveux propres et secs ou séchés à la serviette près du cuir chevelu et traiter dans un premier temps la nuque et la zone derrière les oreilles. Pulvériser ensuite sur l'ensemble des cheveux comme de la laque. Veiller à ce que le cuir chevelu et les cheveux soient suffisamment humides.</p> <p>L'application doit être répétée une fois les cheveux lavés. Lorsque le produit biocide est appliqué sur les enfants de moins de 11 ans, le produit doit être appliqué par un adulte.</p> <p>Le produit n'est généralement appliqué qu'une fois par jour. En cas de renouvellement de l'application, respecter le nombre d'application maximum permis par jour:</p> <ul style="list-style-type: none"> • Adultes et enfants de plus de 1 an : 3 fois par jour. • Enfants entre 0 et 1 an : 2 fois par jour. <p>Pour une protection continue : Renouveler l'application au plus tard après 2 jours sur cheveux propres et secs ou sur cheveux séchés à la serviette. Renouveler l'application plus tôt si les cheveux étaient en contact avec de l'eau (pluie ou baignade par exemple) jusqu'à ce qu'il n'y ait plus de risque de contamination.</p>

4.1.2 Mesures de gestion des risques spécifiques

--

Utiliser le répulsif en toute sécurité. Toujours lire l'étiquette et les informations sur le produit avant son utilisation.
Ne pas pulvériser sur le visage ou ne pas appliquer dans la zone autour des yeux.
Protéger les yeux des enfants et protéger les enfants contre l'inhalation lors de la pulvérisation.
Ne pas appliquer sur des coupures, des plaies ou la peau irritée.
Usage externe uniquement.
Utiliser dans des endroits bien ventilés.
Éviter d'inhaler les vapeurs/le brouillard de pulvérisation.
Les matériaux synthétiques doivent être protégés lors de la pulvérisation.
Les utilisateurs doivent signaler si le traitement est inefficace et le rapporter clairement au titulaire de l'enregistrement.

4.1.3 Le cas échéant, les indications spécifiques relatives aux effets directs ou indirects, les instructions de premiers secours et les mesures d'urgence pour protéger l'environnement

Provoque une grave irritation des yeux.
En cas d'inhalation : air frais.
En cas de contact avec les yeux : rincer abondamment à l'eau. Consulter un ophtalmologue.
En cas d'ingestion : faire immédiatement boire de l'eau à la victime (deux verres au maximum). Consulter un médecin.
Principaux symptômes et effets, aigus et différés : effets irritants
Indication des éventuels soins médicaux immédiats et traitements particuliers nécessaires : Aucune information disponible
Précautions personnelles, équipement de protection et procédures d'urgence
Recommandation pour les non-secouristes : Ne pas respirer les aérosols et les vapeurs. Éviter tout contact avec la substance.
Garantir une ventilation appropriée. Évacuer la zone à risque, respecter les procédures d'urgence, consulter un spécialiste.
Précautions environnementales : Ne pas rejeter les fluides superflus dans les canalisations

4.1.4 Le cas échéant, les instructions pour l'élimination en toute sécurité du produit et son emballage

Les déchets doivent être éliminés conformément à la Directive sur les déchets 2008/98/CE ainsi que les autres règlements locaux et nationaux. Laisser les produits chimiques dans les récipients d'origine. Pas de mélange avec d'autres déchets. Manipuler les contenants sales comme le produit lui-même.
Ne pas rejeter les fluides superflus dans les canalisations.

4.1.5 Le cas échéant, les conditions de stockage et la durée de conservation du produit dans des conditions normales de stockage

Conditions de conservation : Conserver le récipient hermétiquement fermé dans un endroit sec et bien ventilé. Tenir à l'écart de la chaleur et des sources d'inflammation.
Le produit ne doit pas être stocké pendant des périodes prolongées à des températures > 40 °C.
Durée de conservation : 30 mois
Précaution pour une manipulation sans danger : Respecter les précautions figurant sur l'étiquette. Tenir à l'écart des flammes nues, des surfaces chaudes et des sources d'inflammation. Prendre des mesures de précaution contre les décharges statiques.
Contrôles de l'exposition de l'environnement : Ne pas laisser le produit entrer dans les canalisations.

5. Conditions générales d'utilisation

5.1. Consignes d'utilisation

Voir les instructions d'utilisation spécifiques

5.2. Mesures de gestion des risques

Voir les mesures de réduction des risques spécifiques à l'utilisation

5.3. Indications spécifiques relatives aux effets directs ou indirects, les instructions de premiers secours et les mesures d'urgence pour protéger l'environnement

Voir les particularités spécifiques à l'utilisation

5.4. Consignes pour une élimination sûre du produit et de son emballage

Voir les instructions spécifiques pour l'élimination en toute sécurité du produit et son emballage.

5.5. Conditions de stockage et durée de conservation du produit dans des conditions normales de stockage

Voir les particularités spécifiques à l'utilisation

6. Autres informations